



# Plan Local d'Urbanisme : poursuivre, renouveler, compléter les politiques

## Enjeux et Principes du PADD

### Axe 1 : Accueillir une population nouvelle avec pour cible principale des résidents à l'année dans un objectif de cohésion sociale et de mixité intergénérationnelle

#### ENJEUX

- Fidéliser les populations en place
- Accueillir une population nouvelle en faisant, des résidents à l'année et des jeunes actifs, des priorités sociodémographiques
- Soutenir le développement d'une offre de logements abordables en location et en accession à la propriété
- Favoriser la production de logements en renouvellement urbain
- Une extension mesurée du tissu urbanisé
- Favoriser la production de nouvelles formes urbaines et architecturales de qualité, plus denses



#### PRINCIPES DU PADD

- **Un développement démographique soutenu et raisonné**
  - 1.7% de croissance démographique annuelle
  - Une population d'environ 3 100 habitants en 2027
- **Promouvoir la mixité sociale**
  - Une mixité sociale à promouvoir : 5% de locatif social en 2019
  - 22 logements par an
  - Une mixité urbaine mettant l'accent sur un habitat diversifié
- **Contenir la ville et favoriser le renouvellement urbain**
  - Une part significative de logements en mutation du tissu existant
  - Un habitat porteur de mixité sociale et générationnelle
  - Une densité moyenne compatible avec le PLH (20/Ha)

### Axe 2 : Favoriser le développement des filières économiques existantes afin de créer des emplois et de contribuer à l'augmentation des ressources financières communautaires

#### ENJEUX

- Conforter les pôles économiques existants
- Permettre le développement des activités et entreprises en place
- Maintenir et préserver l'activité agricole
- Permettre l'évolution/diversification de l'activité agricole
- Mettre en valeur les atouts touristiques de la ville
- Valoriser et diversifier l'offre touristique et culturelle



#### PRINCIPES DU PADD

- **Adapter, développer les capacités d'accueil**
  - Prévoir du foncier pour l'implantation des établissements
  - Permettre le maintien et l'évolution des activités artisanales existantes dans l'espace rural
  - Développer la fibre optique
- **Préserver l'activité agricole**
  - Ne pas impacter les zones agricoles
  - L'affirmation d'une agriculture « qualitative »
  - Une réglementation qui permet la mise en œuvre de circuits courts, et la valorisation des produits locaux
- **Valoriser les atouts de la ville**
  - Création d'une aire de camping-cars supplémentaire
  - Mise en place de circuits de découverte bourg-plage

### Axe 3 : Aménager le centre bourg et maîtriser son extension, renforcer son attractivité résidentielle et commerciale et son rôle fédérateur

#### ENJEUX

- Renforcer l'attractivité économique du centre bourg
- Renforcer la proximité des services, équipements et commerces

#### PRINCIPES DU PADD

- **Organiser l'offre commerciale, d'équipements et de services**
  - Optimisation de l'offre de stationnement sur la place du marché
  - Favoriser l'installation de nouveaux commerces

